



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 17 mai 2015 – Contribution de la Fédération SEPANSO 40

**Consultation publique portant sur le schéma décennal de développement
du réseau de transport d'électricité en France élaboré par RTE**

<http://www.rte-france.com/fr/article/schema-decennal-de-developpement-de-reseau>

1. La méthodologie utilisée par RTE et décrite dans l'annexe V du SDDR pour identifier les contraintes et sélectionner les projets est-elle suffisamment explicite ?

Le document est relativement clair, mais compte tenu du nombre important de paramètres susceptibles d'influence tant la production que la consommation, il est difficile de suivre le raisonnement qui aboutit aux scénarios proposés.

2. Les modalités actuelles de consultation des acteurs par RTE sur les scénarios du bilan prévisionnel vous donnent-elles satisfaction ?

La consultation respecte bien la Charte de la Concertation et la Convention d'Aarhus

3. Considérez-vous que les scénarios élaborés par RTE à 2030 permettent d'encadrer de façon raisonnable le champ des possibles à cet horizon ?

Non car il semble évident que la question de du stockage de l'énergie et l'utilisation en particulier de l'hydrogène comme source d'énergie n'aient pas été suffisamment prises en compte.

4. Les besoins de sécurisation de l'alimentation des territoires en France à dix ans vous semblent-ils correctement pris en comptes ?

Dans la mesure où nous devrions prendre en compte les phénomènes climatiques extrêmes, il semble étonnant que la marge de sécurité paraisse insuffisante.

5. Les besoins d'investissements en vue d'assurer les secours entre territoires vous semblent-ils clairs au regard des fragilités identifiées et de leurs déterminants ? Leur prise en compte par RTE permet-elle de répondre aux besoins de développement du réseau ?

Avis réservé

6. Les perspectives de développements des réseaux destinés à accueillir la production permettent-elles selon vous de répondre aux besoins des acteurs ?

Tout dépendra de la demande. Nous n'avons pas plus de boule de cristal que RTE !

7. Les perspectives de développement des interconnexions et les besoins auxquels ces développements répondent vous semblent-ils clairs et suffisamment étayés ?

La Fédération SEPANSO 40 persiste à exiger que les lignes n'impactent pas excessivement les espèces, les populations et les paysages

8. La cohérence des plans européen et français vous semble-t-elle satisfaisante ?

Malheureusement, nous constatons un niveau d'incertitude énorme au niveau européen. La Commission exige des nouvelles infrastructures alors que leur rentabilité est loin d'être prouvée, et surtout que les impacts de celles-ci n'ont pas fait l'objet des études d'impact environnemental en amont.

9. Avez-vous des remarques sur le plan à trois ans ? Les projets contenus dans ce plan vous paraissent-ils refléter correctement les besoins de réseaux à cet horizon ?

Avis réservé.

10. Les fragilités identifiées à 10 ans pour les réseaux de répartition, leurs déterminants et les projets sélectionnés pour répondre à ces fragilités dans chaque région vous paraissent-ils suffisamment clairs ?

Se pose toujours la question de la pertinence des investissements pour les Grands Projets ! Ne vaudrait-il pas mieux utiliser des fonds publics pour investir dans des projets de moindre envergure qui permettraient de réduire considérablement la demande ? De même ne vaudrait-il pas mieux développer une stratégie d'auto-consommation pour réduire la demande ?

11. Les modalités actuelles de consultation des acteurs par RTE sur le schéma décennal vous donnent-elles satisfaction ?

Ces modalités nous donneront satisfaction si nos observations sont prises en compte.